

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2024

Compte-rendu affiché le : 24 juin 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 juin 2024

N° 24-05-07

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :
Piscine Municipale –
Tarifs 2024

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE - Gilles GRANGIER – Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Christian BECUWE – Suzanne BOICHON - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY - Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Michel FRANCHINI - Christine PALLEY - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - André HUBERT - Marie-Hélène BOUILHOL - Aurélie DESBREE - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Mireille PAULET à Marie-Hélène BRUNET - Guy BERNE à Philippe DENIS – Daniel DUCROS à Jacques DECHANDON – Françoise PION à Gérard ALLANCHE – Serge GRANGE à Gérard GRANGE – Céline BENNICI à Suzanne BOICHON.

Membre absent : Geneviève NIGAY.

Mis en ligne, le
27 JUIN 2024
MAIRIE DE ST-GALMIER

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

25 JUIN 2024

Mairie de Saint-Galmier

OBJET DE LA DELIBERATION :

PISCINE MUNICIPALE – TARIFS 2024

Monsieur Gilles GRANGIER, adjoint au Maire au commerce local et au Casino le Lion Blanc, rappelle qu'une convention de Délégation de Service public a été signée avec la SA Casino le Lion Blanc, pour la gestion et l'exploitation des jeux au Casino Municipal de Saint-Galmier pour une période de 20 ans à compter du 1^{er} février 2012.

Par délibération en date du 6 décembre 2011, le Conseil municipal a également approuvé la mise à disposition du Casino Le Lion Blanc d'un bâtiment situé Boulevard Cousin et permettant l'exploitation du casino.

Dans l'article 8 de la Délégation de Service Public, il est précisé les conditions de mise à disposition par le délégataire des installations nécessaires au service et en particulier la piscine de plein air.

Cet article précise également que les tarifs de la piscine pour être applicables doivent être validés par la collectivité.

Madame LAVENU, directrice du casino, nous soumet les tarifs 2024 de la piscine. Une hausse des tarifs pour les extérieurs est proposée :

	BALDOMERIENS Avec justificatif de domicile	EXTERIEURS Sans justificatif de domicile
Entrées Adultes	5 €	12 €
Entrées Enfants de 3 à 13 ans	3.50 €	9 €
10 Bains Adultes	35 €	90 €
10 Bains Enfants de 3 à 13 ans	25 €	70 €
Abonnement Adultes	55 €	120 €
Abonnement Enfants de 3 à 13 ans	40 €	90 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** les tarifs de la piscine tels que définis ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 24 juin 2024.

LE MAIRE
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

25 JUN 2024

Mairie de Saint-Galmier

